

REGLEMENT

« Affichage dans le réseau Decaux associatif »

La Ville de Bourg-en-Bresse offre la possibilité aux associations d'annoncer leur événement par l'intermédiaire de campagnes d'affichages sur le réseau « Decaux associatif ».

Un agent de la Ville effectue **tous les 15 jours une tournée d'affichage**. Ce service est mis gratuitement à disposition des associations sous réserve que les conditions suivantes soient respectées :

- L'événement doit **obligatoirement** avoir lieu sur Bourg-en-Bresse.
- Avoir déposé **40 affiches en format A3 et portrait** (attention tout format supérieur ne sera pas pris en compte) **à l'accueil de la Mairie**, place de l'Hôtel de Ville, 01000 BOURG-EN-BRESSE et inscrit vos coordonnées sur le registre prévu à cet effet.
- En cas de manque de place, la priorité sera donnée aux associations bourgiennes.

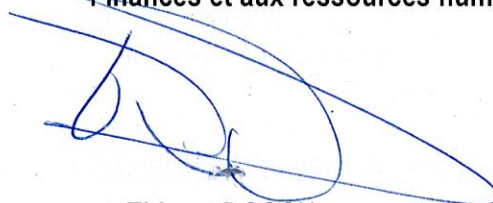
Calendrier prévisionnel pour l'année 2021 :

	Dépôt des affiches	Date d'affichage
JANVIER	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 7/1 • Jeudi 21/1 	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 11/1 • Lundi 25/1
FEVRIER	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 4/2 • Jeudi 18/2 	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 8/2 • Lundi 22/2
MARS	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 4/3 • Jeudi 18/3 	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 8/3 • Lundi 22/3
AVRIL	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 1/4 • Jeudi 15/4 	<ul style="list-style-type: none"> • Mardi 6/4 • Lundi 19/4
MAI	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 29/4 • Jeudi 13/5 	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 3/5 • Lundi 17/5
JUIN	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 10/6 • Jeudi 24/6 	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 14/6 • Lundi 28/6
SEPTEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 2/9 • Jeudi 16/9 	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 6/9 • Lundi 20/9
OCTOBRE	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 30/9 • Jeudi 14/10 	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 4/10 • Lundi 18/10
NOVEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 28/10 • Mercredi 10/11 	<ul style="list-style-type: none"> • Mardi 2/11 • Lundi 15/11
DECEMBRE	<ul style="list-style-type: none"> • Jeudi 9/12 	<ul style="list-style-type: none"> • Lundi 13/12

Le service se réserve la possibilité de modifier le calendrier ci-dessus. Nous vous conseillons donc de **déposer vos affiches le plus tôt possible** afin que ces dernières soient prises en compte en cas de modification du calendrier.

Nous vous invitons également à nous laisser vos coordonnées lorsque vous déposez vos affiches pour qu'en cas de problème, nous puissions vous contacter.

Pour le Maire,
le Maire-Adjoint délégué
à l'Administration Générale, aux
Finances et aux ressources humaines

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Thierry DOSCH